



Version	Créé le	Mise à jour	Créé par	Référence
2	03.01.2018	15.03.2023	Formdev	PGFOR

## Programme de formation SSIAP 1 - Module complémentaire pour les pompiers

### Objectifs :

- Exercer la fonction de SSIAP 1 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

### Public concerné et prérequis :

- Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers depuis moins de trois ans

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)  
- Savoir utiliser les règles de base de calcul

- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité)  
- Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de trois mois

### Qualification des intervenants :

- Titulaire du CQP dirigeant centre de formation  
- Titulaire du CQP dirigeant de Société de Sécurité Privée  
- Titulaire du SSIAP 2 ou 3  
- Titulaire du Moniteur en Sécurité

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Enseignement théorique et technique visant les opérations pratiques de prévention, d'intervention et d'encadrement

### Durée, effectifs :

43.5 heures.

5 stagiaires.

### Programme :

Les parties et séquences du référentiel pédagogique SSIAP 1 (formation initiale) suivantes doivent être suivies :

CIPS - Formations sécurité Chemin de la digue ; Rue du 19 février 1416, 74100 Etrembières Téléphone : 04 50 92 35 84  
TVA intra FR39788827871 ; N°DIRECT : 84740335574 ; Siret n° 78882787100013 ; AUT : FOR-074-2027-09-21-20220619886  
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



Incendie

(Séquences 1,2,3,4 et 5)

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

17 h 00

3e partie :

Installations techniques

(Séquences 1,2,3,4 et 5)

Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ;

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

9 h 00

4e partie :

Rôles et missions des agents de sécurité incendie

(Séquences 1,3,4)

Connaître les limites de son action

7 h 30

5e partie :

Concrétisation des acquis

(Séquence 1)

Visites applicatives

10 h 00

**Modalités d'évaluation des acquis :**

- Contrôle des connaissances théoriques

- QCM du ministère de l'intérieur

**Sanction visée :**

- Attestation de formation complémentaire et diplôme SSIAP 1 par équivalence

**Délais d'accès à la formation**

**Taux de satisfaction de formation**

**Taux de réussite à la formation**



Coût possible :

Tarifification catalogue ou « prix public » :

1000 € (Non soumis à la TVA)